



Beeshake

# SCHÉMA PLURIANNUEL D'ACCESSIBILITÉ

**Beeshake, une marque de la SAS AUCAFE**

Une société de Hopscotch Group

Janvier 2021

## Introduction

L'accessibilité numérique est une réelle préoccupation dans le développement et à la mise à disposition de Beeshake auprès de ses clients.

## Des structures dédiées à l'accessibilité

Cette position s'exprime par la mise en place d'un référent accessibilité : Cécile

Le Galès ([clegales@beeshake.com](mailto:clegales@beeshake.com) // +33661498647)

### Le référent accessibilité :

- S'assure que les processus nécessaires à la prise en compte de l'accessibilité sont établis, mis en œuvre et entretenus
- Rend compte aux clients du niveau d'accessibilité et de tout besoin d'amélioration
- S'assure que la sensibilisation aux exigences d'accessibilité est encouragée
- Gère les contrôles de conformité (internes ou externes)
- Assure le support pour tout problème d'accessibilité
- Est le point d'entrée unique sur les sujets d'accessibilité numérique.

## Formations et sensibilisation

Des modules de e-learning seront proposés afin de sensibiliser tous les développeurs, rédacteurs, webmasters, UX Designers, etc.

Selon les profils, des modules de formation seront proposés par le service de formation et seront inclus dans le catalogue de la formation continue.

Ainsi des formations basiques sur l'accessibilité seront proposées à tous les développeurs.

## Support utilisateur

Tout utilisateur rencontrant un problème d'accessibilité est amené à le signaler auprès de son administrateur qui prendra contact avec son interlocuteur Beeshake privilégié.

Un système de gestion interne des anomalies permet la prise en compte systématique de tout problème remonté.

## Travaux de mise en conformité de Beeshake

Grâce aux mesures de sensibilisation et aux montées en compétences progressives des développeurs, l'accessibilité numérique sera prise en compte dès le début du développement de nouvelles fonctionnalités ou de nouveaux modules.

## Évaluation et suivi

A l'avenir, des évaluations rapides du niveau de compliance des nouveaux développements aux critères d'accessibilité seront réalisées.

La version de Beeshake dernièrement auditée est la 6.4 en octobre 2020.

L'audit a conclu au niveau suivant : Conformité partielle

## Les plans d'actions annuels

Les travaux de mise en conformité et les actions en faveur de l'accessibilité numérique sont planifiés annuellement dans des plans d'actions.

### **2021**

---

#### **T1**

Établir une note de cadrage à destination de l'équipe technique de développement ainsi que plus largement l'équipe Beeshake

#### **T2**

Mentionner le niveau de conformité sur le site web

Mettre à disposition sur le site web le rapport d'audit réalisé en 2020

#### **T3**

Identifier des MOOC de sensibilisation et / ou des formations sur l'accessibilité à partager

Proposer un MOOC de sensibilisation à l'équipe technique et à tout autre collaborateur intéressé

#### **T4**

Corriger les non-conformités de niveau faible

Proposer un MOOC de sensibilisation à l'équipe technique et à tout autre collaborateur intéressé

## 2022

---

### T2

Corriger les non-conformités de niveau moyen

Proposer un MOOC de sensibilisation à l'équipe technique et à tout autre collaborateur intéressé

### T3

Corriger les non-conformités de niveau élevé

Proposer un MOOC de sensibilisation à l'équipe technique et à tout autre collaborateur intéressé

## 2023

---

### T1

Réaliser un contre-audit

Mettre à jour le rapport d'audit

Mentionner le niveau de conformité sur le site web

